

Strasbourg, 21 novembre 2012

Greco (2012) 24F

La dimension sexospécifique de la corruption

Rapport par Helena LIŠUCHOVÁ
Rapporteur du GRECO pour l'égalité des genres

Point 9 de l'ordre du jour

GRECO 58 (Strasbourg, 3-7 décembre 2012)

La dimension sexospécifique de la corruption

INTRODUCTION

Le présent document analyse plus en détail un sujet sur lequel s'est penché le GRECO dans le cadre de ses activités, en l'occurrence la dimension de genre dans la corruption et la valeur qu'une perspective de genre pourrait ajouter à ses travaux. Le GRECO a abordé cette problématique sous trois angles. Il a en premier lieu passé en revue les différentes données et études disponibles dans ce domaine. Il a ensuite discuté des conclusions préliminaires ainsi dégagées et suscité une réflexion plus approfondie au sein de ses Etats membres. Enfin, le GRECO a commencé à mener une enquête auprès des Etats membres afin d'identifier les données supplémentaires relatives à la lutte anti-corruption et connexes disponibles au plan national (c'est-à-dire des recherches ou études désagrégées par genre et/ou relatives au genre).

Ce document résume les enseignements tirés à ce jour par le GRECO. Il met également en lumière la nécessité d'élucider davantage la question de l'importance du genre par rapport à la corruption dans le contexte européen et justifie la poursuite par le GRECO du suivi des sexospécificités dans le cadre de son mandat de lutte contre la corruption et de son engagement à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Lutte contre la corruption

Pour le Conseil de l'Europe, la corruption constitue une menace sérieuse à l'égard de la promotion et de la défense des valeurs fondamentales que sont la démocratie pluraliste, les droits de l'homme et l'Etat de droit en Europe. Il met en œuvre une approche multidisciplinaire de la lutte contre la corruption et a adopté pour ce faire un certain nombre d'instruments juridiques aux aspects multiples¹. Ils sont destinés à renforcer au sein des Etats membres les capacités démocratique, juridique et institutionnelle de résistance à la corruption mais aussi de détection et de sanction efficace des actes de corruption commis. Ils couvrent notamment l'incrimination de faits de corruption dans les secteurs public et privé, la responsabilité et le dédommagement dans les affaires de corruption, la conduite à tenir des agents publics, le financement des partis politiques et incluent vingt principes directeurs pour la lutte contre la corruption. Depuis 1999, le Groupe d'Etats contre la corruption (GRECO)² est chargé de suivre la mise en œuvre de ces instruments et de promouvoir au sein de ses Etats membres des mesures efficaces de prévention de la corruption. Il est devenu depuis lors le principal mécanisme européen de contrôle de la lutte anti-corruption, réputé pour ses évaluations scrupuleuses et ses recommandations constructives. Le GRECO mène actuellement son quatrième cycle d'évaluation axé sur la prévention de la corruption des parlementaires, juges et procureurs.

¹ La Convention pénale sur la corruption (STE 173); la Convention civile sur la corruption (STE 174); le Protocole additionnel à la Convention pénale sur la corruption (STE 191); les Vingt principes directeurs pour la lutte contre la corruption (Résolution (97)24); la Recommandation sur les codes de conduite pour les agents publics (Recommandation No. R(2000)10); la Recommandation sur les règles communes contre la corruption dans le financement des partis politiques et des campagnes électorales (Recommandation Rec(2003)4).

² Etats concernés : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Moldova, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Suède, Suisse, « l'ex-République yougoslave de Macédoine », Turquie, Ukraine, ainsi que le Bélarus et les Etats-Unis d'Amérique en tant qu'Etats non membres du Conseil de l'Europe.

Egalité entre les femmes et les hommes

Pour la Division de l'égalité entre les femmes et les hommes du Conseil de l'Europe, on entend par égalité entre les femmes et les hommes une visibilité, une autonomie, une responsabilité et une participation égales des femmes et des hommes dans toutes les sphères de la vie publique et privée. Elle s'oppose à l'inégalité – et non à la différence – entre les sexes³. La notion d'égalité entre les femmes et les hommes a évolué et, si la neutralité en matière de genre ou « l'aveuglement » ont pu servir par le passé un objectif essentiel, on considère désormais qu'il est crucial, pour combattre efficacement les inégalités entre les sexes, de reconnaître comment les hommes et les femmes sont affectés, et se comportent, dans la société.

Face à l'engagement pris par la plupart des Etats membres de garantir l'égalité *de jure*, le Conseil de l'Europe a souligné combien il est important également de parvenir à l'égalité *de facto* en Europe et prend lui-même des mesures afin de mettre en œuvre l'approche intégrée de l'égalité dans l'ensemble de ses comités et organes. Cette « approche intégrée de l'égalité » est le processus qui consiste à inclure la perspective du genre dès les premières phases de la planification jusqu'aux phases finales de la décision d'une politique ou de la mise en œuvre dans un domaine spécifique. Elle vise à garantir qu'au fil de l'avancée des travaux, le point de vue des différents groupes de la population – et particulièrement des femmes et des hommes – est pris en compte afin que les décisions prises profitent à tous. Elle est comprise comme servant l'objectif de l'égalité entre les hommes et les femmes, mais ne constitue pas une finalité en soi.

Les conventions anti-corruption du Conseil de l'Europe ont traditionnellement été perçues comme neutres du point de vue genre, et il convient de préciser que le GRECO est un mécanisme de suivi multilatéral qui ne s'occupe pas directement des victimes ou des auteurs d'actes de corruption. Cela étant, les travaux du GRECO reflètent l'approche multidimensionnelle du Conseil de l'Europe et contribuent activement à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est sur cette base que le GRECO examine la dimension potentielle de genre dans la corruption. Le peu d'attention accordée à cette question en Europe, et plus généralement dans les démocraties bien développées et établies, témoigne de l'opportunité et de l'intérêt de mener pareille étude.

Afin d'intégrer dans ses travaux une perspective de genre, le GRECO a désigné une rapporteuse pour l'égalité entre les femmes et les hommes⁴ qui aura pour rôle de veiller à la mise en exergue des questions d'égalité entre les sexes au sein du GRECO, dans son action à différents niveaux (le rapporteur siège actuellement au Bureau du GRECO). Elle aura également pour tâche d'assurer la coopération et la communication entre le GRECO et les autres organes du Conseil de l'Europe pour toutes les questions relevant de cette problématique.

Par ailleurs, le GRECO a mis au point un questionnaire plus détaillé destiné à ses Etats membres (voir Annexe A) afin de recueillir des données pertinentes et de mener une analyse plus approfondie de l'importance du genre par rapport à la corruption, d'identifier les informations manquantes, d'étudier comment intégrer une perspective de genre dans les stratégies anti-corruption et de contribuer sur un plan général aux discussions relatives à la meilleure façon de promouvoir l'égalité hommes-femmes dans le cadre de la lutte contre la corruption.

³ Document d'information sur l'action du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes, CM/Inf(2008)41, 20 octobre 2008.

⁴ La première nomination a eu lieu en juin 2012 et le GRECO a désigné Helena LIŠUCHOVÁ, Chef de délégation, République tchèque, pour agir comme sa Rapporteuse pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Corruption et genre

Durant les dix dernières années, les organisations internationales, les universitaires et d'autres se sont intéressés de près au lien entre genre et corruption, notamment dans le cadre de l'aide et de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les pays en développement. Les deux principaux thèmes étaient :

- i. l'effet disproportionné ou différencié de la corruption sur les femmes et les hommes, et
- ii. le lien entre le niveau de corruption et l'accroissement de la participation/représentation des femmes (c'est-à-dire la parité hommes-femmes)

Effet disproportionné/différencié

La corruption touche sans nul doute aussi bien les hommes que les femmes en tant que citoyens, acteurs et victimes. La question est de savoir si, dans certains contextes, nationaux ou locaux, l'impact sur les hommes ou les femmes diffère sensiblement. Transparency International⁵ et d'autres ont résumé certains des travaux de recherche ayant mis en lumière les sexospécificités dans la perception et l'expérience qu'ont les femmes et les hommes de la corruption et le fait que les femmes semblent être, dans certaines circonstances, à la fois moins tolérantes et plus exposées à la corruption que les hommes. Il a fallu pour ce faire étudier la féminisation de la pauvreté et son aggravation par la corruption dans les services publics ; l'impact de la traite des êtres humains notamment sur les femmes et le peu d'intérêt ou de priorité accordé par certains gouvernements à ce problème, en dépit des éléments prouvant sa gravité et son ampleur croissante ; la nécessité d'élargir la définition de la corruption pour y inclure l'extorsion de faveurs sexuelles en tant que forme de corruption ; et les éléments démontrant que les femmes ont moins tendance à signaler la corruption et/ou à défendre leurs droits⁶, notamment lorsque la corruption touche le secteur judiciaire⁷.

Sur le plan international, l'importance de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'autonomisation des femmes pour combattre la pauvreté est largement reconnue, au même titre que l'impossibilité de réaliser bon nombre des objectifs de développement international sans lutter sérieusement contre la corruption. Dans ce contexte, les praticiens s'interrogent également sur les liens entre la corruption et les politiques relatives à l'égalité des sexes et sur les synergies entre la lutte contre la corruption et les efforts de promotion de l'égalité hommes-femmes⁸.

Il semble par conséquent raisonnable de penser que la prise en compte systématique de la notion de genre dans l'examen de la typologie et des effets de la corruption dans divers contextes nationaux ou locaux permettra d'identifier plus précisément les diverses dimensions de la corruption et d'améliorer ainsi la conception des stratégies anti-corruption. Ces travaux permettront également de sensibiliser davantage le public aux conséquences directes et négatives de la corruption pour la société, et en particulier pour ses membres les plus vulnérables. Pourtant, comme nous l'évoquions précédemment, il n'a pas à ce jour été fait grand cas en Europe ou dans les démocraties bien établies

⁵ Transparency International, *La corruption et le genre dans la prestation de services : l'inégalité d'impact*, Document de travail 02/2010

⁶ Par exemple, l'analyse des réclamations pour corruption déposées dans les 38 centres de plaintes de citoyens à travers le monde montre que les hommes sont en moyenne 40% plus susceptibles que les femmes de demander de l'aide. Voir Transparency International 'ALAC: Données, financement et enquête sur la sécurité mars – avril 2010' (projet).

⁷ Nyamu-Musembi, C. (2007)) Genre et corruption dans l'administration de la justice, Rapport mondial sur la corruption 2007 : la corruption dans les systèmes judiciaires, Transparency International.

⁸ Association de Coopération Technique d'Allemagne (GTZ) (2009) Gender & Corruption in Development Cooperation (<http://www.oecd.org/social/genderequalityanddevelopment/45744096.pdf>)

de la dimension de genre de la corruption. Le GRECO étudie de près cette question, mais d'autres devront également s'y atteler pour progresser dans ce domaine.

Lien entre le niveau de corruption et la participation des femmes (en d'autres termes, une participation accrue des femmes est-elle synonyme d'un niveau moindre de corruption ?)

Cette question a suscité beaucoup d'intérêt, ne serait-ce qu'en raison du côté « accrocheur » de son énoncé. Les travaux de recherches ont régulièrement montré que la corruption diminue dans les pays où la participation féminine à la vie publique est plus importante. Cela ne traduit pas pour autant l'existence d'un lien de causalité. D'autres études ont permis d'observer qu'un simple accroissement de la participation des femmes ne permet pas en soi de réduire la corruption dans les pays dotés d'institutions démocratiques et de systèmes d'engagement de responsabilités insuffisants ; que le lien constaté entre genre et corruption est principalement imputable à un contexte de démocratie libérale, qui promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et une meilleure gouvernance⁹. A bien des égards, les conclusions de ces recherches viennent conforter les travaux déjà engagés par le GRECO qui, au final, ont pour objectif de renforcer la capacité démocratique et institutionnelle des Etats à prévenir la corruption et à rendre compte aux citoyens. De telles études mettent également en lumière le fait qu'une perspective de genre, notamment dans le contexte de l'amélioration de l'égalité entre les femmes et les hommes, renforce cette capacité démocratique à prévenir la corruption.

De nouvelles recherches sur l'interrelation entre le genre et divers facteurs, dont certains éléments de démocratie libérale, les valeurs et pratiques culturelles, les niveaux de discrimination, le contexte institutionnel et le comportement, commencent à révéler un tableau bien plus nuancé et intéressant s'agissant de la lutte contre la corruption. Une étude récente montre néanmoins un niveau de corruption plus élevé dans les pays où les institutions sociales empêchent les femmes de participer librement à la vie en société, au détriment de la démocratie et de leur représentation à la vie politique et économique¹⁰. Selon une autre étude, dans les pays où la corruption est profondément ancrée dans la culture politique, le fait d'encourager la participation des femmes au gouvernement ne permet pas en soi de réduire la corruption. Toutefois, dans les pays où la prévention de ce phénomène est institutionnellement et démocratiquement renforcée (c.-à-d. où la corruption est découragée), un accroissement de leur participation peut avoir un impact direct et positif¹¹. Cette dernière étude est susceptible d'avoir des implications importantes pour les anciennes démocraties (qui n'ont généralement pas fait l'objet de recherches sur le genre et la corruption).

Si de nombreuses voix s'élèvent, à juste titre, contre l'instrumentalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes – c'est-à-dire contre l'augmentation du nombre de femmes dans la vie publique ou dans certains secteurs spécifiques dans le *seul but* de prévenir la corruption – on peut également faire valoir que l'établissement de ce lien accentue la légitimité de la promotion active de l'égalité des sexes en tant que fondement du renforcement effectif de la démocratie, indispensable dans la lutte contre la corruption.

⁹ Sung, H.-E. (2003) Fairer sex or fairer system? Gender and corruption revisited." *Social Forces*, 82(2), 705-725

¹⁰ Branisa, B. & M. Ziegler (2010). *Re-examining the link between gender and corruption: The role of social institutions*.

Discussion Paper No. 24, Courant Research Centre. PEG. (voir aussi la réimpression:

<http://ideas.repec.org/p/zbw/gdec11/15.html>

¹¹ L'étude est parvenue à la conclusion que dans les démocraties bien établies dont les institutions découragent la corruption, les femmes désapprouvent (en moyenne) davantage la corruption que les hommes. Dans les régimes autocratiques, où la corruption est monnaie courante, les divergences entre les sexes sont bien moindres. Les auteurs ont ensuite étudié ce constat dans le cadre d'une analyse comportementale dont les premiers éléments ont permis de conclure que le pouvoir dont disposent les femmes au gouvernement pour contrôler la corruption dépend des institutions politiques démocratiques. Ainsi, lorsque la corruption est stigmatisée, les femmes se montreront moins tolérantes et enclines à y participer que les hommes. Esarey, J. & G. Chirillo (2012). *'Fairer Sex' or Purity Myth? Corruption, Gender and Institutional Context*. Working Paper. <http://jee3.web.rice.edu/corruption.pdf> (pp. 21, 24 et conclusions).

Dimension de genre de la corruption et Etats membres du GRECO

Certains praticiens aimeraient passer outre le débat sur la question de savoir si les femmes sont davantage affectées par la corruption ou moins corrompues que les hommes. Pourtant ces deux questions fondamentales ont justement suscité le type de débat et de curiosité qui ont favorisé la conduite d'études plus approfondies et permis d'en apprendre plus sur le sujet. Citons comme exemples une étude qui analyse le lien entre corruption et participation des femmes à la vie politique en établissant une différenciation entre recrutement et élection¹² et une autre qui s'attache à la participation des femmes et des hommes à la vie politique sous l'angle de la problématique « domination masculine » plutôt que « sous-représentation féminine »¹³. Une étude de plus grande envergure a analysé l'évolution au fil du temps des mentalités à l'égard de la corruption et de l'évasion fiscale dans huit pays d'Europe occidentale, mettant en lumière des différences significatives entre les femmes et les hommes¹⁴.

Dans les pays ayant enregistré des progrès en termes d'égalité des sexes ou qui s'y emploient actuellement, et dans lesquels la nécessité de poursuivre la lutte contre la corruption est un fait établi, la mise en relation de ces deux éléments commence à se faire. A titre d'exemple, Anne Owers, Présidente de la Commission indépendante de plaintes contre la police d'Angleterre, a récemment déclaré qu'il convenait de considérer les harcèlements et abus sexuels commis par des fonctionnaires de police en Angleterre comme une « forme particulière de corruption » que les services de police doivent détecter au plus tôt et combattre¹⁵. En Islande, le Parlement a créé une Commission spéciale d'enquête chargée d'investiguer et d'analyser les causes de l'effondrement des trois principales banques du pays en 2008. Les résultats obtenus ont fait l'objet en 2009 d'un rapport de 9 volumes et ont été suivies d'une étude sur la dimension de genre dans les conclusions parlementaires afin d'examiner les causes dans une perspective hommes-femmes¹⁶. Une étude ukrainienne s'est attachée aux sexospécificités de la corruption dans l'enseignement supérieur (voir ci-après). Manifestement, l'importance du genre en matière de corruption commence lentement mais sûrement à faire l'objet d'études dans différents contextes et au sein des Etats membres du GRECO.

¹² Cette étude a mis en lumière les effets du clientélisme et de la corruption sur le processus de recrutement, en l'occurrence les obstacles posés à la nomination de femmes aspirant à embrasser une carrière politique, mais a également démontré que les femmes élues seraient moins enclines à la corruption du fait de leur exclusion des réseaux de corruption existants. Ces processus sont sensiblement différents et peuvent coexister d'où peut être la nécessité de réexaminer les explications mutuellement exclusives du lien entre genre et corruption dont il est fait état dans la littérature.

¹³ Dans tous les pays du monde à une exception près, il y a davantage d'hommes que de femmes au Parlement et au total, plus de 81 pourcent de tous les sièges parlementaires au monde sont occupés par des hommes (p.2). Voir Bjarnegård, E. (2011) *Men in Politics: Revisiting Patterns of Gendered Parliamentary Representation in Thailand and Beyond*. Statsvetenskapliga institutionen. 260pp. Uppsala. ISBN 978-91-506-2118-1.

¹⁴ Torgler, B. et N. T. Valev (2006) *Women And Illegal Activities: Gender Differences And Women's Willingness To Comply Over Time*, Andrew Young School of Policy Studies, Research Paper Series Document de travail 06-56 (<http://aysps.gsu.edu/publications/2006/index.htm>).

¹⁵ Sexual Predators in police 'must be rooted out.' Paru dans le Guardian, 20 septembre 2012 (édition en ligne: <http://www.guardian.co.uk/uk/2012/sep/20/sexual-predators-police-rooted-out>)

¹⁶ L'examen a permis de mettre en évidence la prédominance masculine au niveau décisionnel et l'influence des réseaux masculins dans les événements ayant conduit à l'effondrement. Il a par ailleurs mis en lumière un transfert de pouvoir masculin de l'exécutif jusque dans le secteur privé des affaires. Einarsdóttir, T. et G.M. Pétursdóttir (2010) *An analysis of the report of Althing's Special Investigation Commission from a gender perspective* (extraits anglais), Faculté de Sciences politiques, Université d'Islande.

Aperçu des données sur les Etats membres du GRECO

Le GRECO a demandé aux Etats membres d'identifier le type et l'éventail de données susceptibles d'être disponibles au sein de leur juridiction. Compte tenu du caractère facultatif de l'enquête, il ne s'agit que d'un aperçu des données existantes. La grande majorité des pays qui ont répondu (près de la moitié des Etats membres) étaient favorables à l'idée d'approfondir l'étude sur l'importance du genre dans la corruption et estimaient qu'une perspective de genre pourrait ajouter de la valeur aux travaux du GRECO.

- La plupart des pays ventilent ou sont en mesure de désagréger par genre les données sur les infractions pénales, à quelques exceptions près (par exemple l'Ukraine, la France et les USA). En « ex-République yougoslave de Macédoine », les données relatives aux auteurs des infractions et aux personnes lésées, en l'occurrence les victimes, sont désagrégées par sexe.
- Un pays a déclaré être en mesure de demander des données désagrégées lorsqu'il sollicite des statistiques sur les indicateurs quantitatifs de sa stratégie nationale de lutte contre la corruption.
- La plupart des politiques/stratégies nationales de lutte contre la corruption n'intègrent aucune dimension de genre. L'Autriche fait exception, dans la mesure où la stratégie actuellement en cours d'élaboration dans ce domaine prévoit d'en inclure des aspects.
- Autres législations connexes mises en lumière par les États membres - En Islande : la législation relative à l'égalité des sexes pour les nominations dans la fonction publique exige notamment que lorsque des candidats masculins et féminins de mérite égal sont en concurrence à des postes judiciaires, la priorité soit donnée à la candidate féminine jusqu'à ce que la parité soit atteinte à ce niveau précis de juridiction¹⁷. En Roumanie, un projet de loi sur le financement des partis envisage d'imposer aux partis qui touchent des subventions de l'Etat parce qu'ils assurent la promotion de femmes sur leurs listes électorales, de reverser 10% des sommes perçues à des organisations féminines.
- Exemples d'autres études ou d'études connexes : Ukraine – *Aspects sexospécifiques de la corruption dans l'enseignement supérieur en Ukraine* (2010). Une initiative conjointe du ministère ukrainien de la Justice et du Département de la justice du Canada. Islande – *Analyse du rapport de la Commission spéciale d'enquête de l'Althing dans une perspective de genre* (2010). Cette étude inclut une discussion sur ce que l'on entend par corruption dans le contexte islandais et examine le phénomène dans une perspective de genre. Albanie – un rapport de l'ONUDC *Corruption in Albania: Bribery as Experienced by the Population* (2011) comprend des données ventilées par genre. « L'ex-République yougoslave de Macédoine » - *The role of Women in the Legal and Economic Reform Process in Macedonia - Proceedings*. Actes de la conférence publiés avec l'aide de la GTZ du gouvernement allemand. Autriche – une étude menée dans le cadre d'un audit interne et consacrée à la détection et prévention des fraudes afin d'explorer l'existence d'un lien éventuel entre le genre (c.-à-d. des groupes de travail, équipes ou unités mixtes) et la probabilité de corruption¹⁸.

Remarques conclusives

L'égalité entre les hommes et les femmes constitue un enjeu démocratique et est un élément important du mandat du Conseil de l'Europe dont le GRECO fait partie. Il est de ce fait judicieux que, dans le cadre de ses attributions, le GRECO poursuive l'examen de l'importance du genre dans la corruption et continue de prêter attention à ce sujet.

¹⁷ A l'évidence, un certain nombre d'Etats membres ont mis en place une législation sur l'égalité des sexes visant à assurer activement la parité entre les femmes et les hommes dans l'emploi et dans certains secteurs/rôles.

¹⁸ Kopetsky, M. (2012) *Gender & Corruption: Experiences and Expectations of Auditors and Fraud Examiners in Europe*. Institut für Interne Revision (IIA) Austria (work in progress).

D'après les informations d'ores et déjà disponibles, une étude plus approfondie sur la dimension de genre de la corruption serait utile et ajouterait de la valeur aux travaux du GRECO. Ce dernier encourage ses Etats membres à sensibiliser davantage le public aux conséquences néfastes de la corruption. Dans ses recommandations formulées à l'occasion des cycles d'évaluation précédents, le GRECO a demandé aux Etats membres de mener des recherches afin d'identifier les domaines les plus exposés. A cet effet, on pourrait imaginer que les Etats membres intègrent et encouragent une perspective de genre dans les recherches et les travaux de cette nature. Les données que le GRECO se propose de recueillir (voir Annexe A) permettront aux Etats membres de mieux évaluer l'importance qu'a aujourd'hui le genre en matière de corruption. Par ailleurs, l'Annexe B définit un certain nombre de domaines susceptibles d'être explorés plus avant par des praticiens expérimentés. Ces domaines ont été identifiés à partir d'une analyse de la littérature et de discussions avec des spécialistes des questions de genre et de la lutte contre la corruption. Les visites du GRECO offrent également aux équipes d'évaluation l'opportunité de poser des questions pertinentes et d'identifier une éventuelle dimension de genre de la corruption ainsi que les secteurs soulevant des préoccupations en termes d'égalité hommes-femmes.

Le GRECO mène ses travaux en matière de lutte contre la corruption au profit de l'ensemble des citoyens et dans ce contexte, il est judicieux de suivre la dimension de genre de la corruption au fil du temps. L'intégration d'une perspective de genre permettra certainement de mieux comprendre le fonctionnement de la corruption et son impact sur les individus et les groupes dans divers contextes nationaux. En particulier, il est à espérer que la contribution du GRECO servira d'élément déclencheur et incitera d'autres parties intéressées, au sein et en-dehors du Conseil de l'Europe, à se pencher sur les liens entre corruption et genre dans le contexte de leurs propres travaux.

LISTE DES RESSOURCES

Alatas V. et al. (2006) *Gender and Corruption: Insights from an Experimental Analysis*, Document de recherché N° 974, Département d'économie, Université de Melbourne, Australie.

Branisa, B. & M. Ziegler (2010). *Re-examining the link between gender and corruption: The role of social institutions*. Discussion Paper No. 24, Courant Research Centre. PEG. (voir aussi la réimpression: <http://ideas.repec.org/p/zbw/gdec11/15.html>)

Bjarnegård, E. (2011) *Men in Politics: Revisiting Patterns of Gendered Parliamentary Representation in Thailand and Beyond*. Statsvetenskapliga institutionen. 260pp. Uppsala. ISBN 978-91-506-2118-1.

Chêne, M., B. Clench, et C. Fagan. (2010). *La corruption et le genre dans la prestation de services : l'inégalité d'impact*, Document de travail #02/2010. Transparency International, Berlin

Chowdhury, I.O. (juin 2011) *How Fair is the Fairer Sex? The Curious Tango of Corruption and Gender Equity*. Yahoo Voices (<http://voices.yahoo.com/how-fair-fairer-sex-8666327.html?cat=37>)

Coupe, Tom (2010). *Are Female Ministers Bad for Reforms? A Test of the Azarov Hypothesis* Séries de documents de travail, Ecole d'économie de Kiev et Institut d'économie de Kiev

Conseil de l'Europe (2004) *L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes: Cadre conceptuel, méthodologie et présentation des « bonnes pratiques »*, Division Égalité entre les femmes et les hommes, Direction générale des droits de l'homme (http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/equality/03themes/gender-mainstreaming/EG_S_MS_98_2_rev_fr.pdf)

Conseil de l'Europe (2004) *Gender and Corruption in South East Europe: Making an Impact*, Programme contre la corruption et le crime organisé en Europe du Sud-Est (PACO) et Mise en œuvre des stratégies de lutte contre la corruption en Europe du Sud-Est (IMPACT).

Dabalén, A. & W. Wane (2008) *Informal Payments and Moonlighting in Tajikistan's Health Sector*, document de travail et de recherche 4555, Banque mondiale.

L'Association de Coopération Technique d'Allemagne (GTZ) (2009) *Gender & Corruption in Development* Cooperation (<http://www.oecd.org/social/genderequalityanddevelopment/45744096.pdf>)

Dollar, D., Fisman, R. et Gatti, R. (2001), "Are women really the 'fairer' sex? Corruption and women in government", *Journal of Economic Behavior & Organization*, Vol. 46, pp. 423-9.

Esarey, J. et G. Chirillo (2012). *'Fairer Sex' or Purity Myth? Corruption, Gender and Institutional Context*. Document de travail. <http://jee3.web.rice.edu/corruption.pdf>

Einarsdóttir, T. et G.M. Pétursdóttir (2010) *An analysis of the report of Althing's Special Investigation Commission from a gender perspective* (extraits en anglais fournis par l'auteur, T. Einarsdóttir, professeur spécialisé dans l'étude des genres, Faculté de sciences politiques, Université d'Islande).

Efremova, V. et M. Volceva (eds) (2010) *Conference: the Role of Women in the Legal and Economic Reform Process in Macedonia - Actes*. GTZ Allemagne, 118 p. ISBN 978-608-4514-13-0.

Frank, B. et J.G. Lambsdorff & F. Boehm (2010) *Gender and Corruption: Lessons from Laboratory Corruption Experiments*. European Journal of Development Research (2011) 23, 59–71 (publié en ligne le 30 septembre 2010)

Goetz, A.M. (2009), *Equal participation of women and men in decision-making process at all levels*, Déclaration écrite aux Nations Unies.

Goetz, A. M. (2007) *Political cleaners: Women as the new anti-corruption force?*, Development and Change 38 (1), 87–105.

Association de Coopération Technique d'Allemagne (GTZ) GmbH (2004) *Corruption and Gender: Approaches and Recommendations for TA. Focal Theme: Corruption and Trafficking in Women*. GTZ, Allemagne. (A noter, la GTZ est devenue la GIZ).

Houssain, N. et C.N. Musembi (2010) *Corruption, Accountability and Gender: Understanding the Connections*. Primers in Gender & Democratic Governance, PNUD & UNIFEM.

Conseil international sur les politiques des droits humains (2010) *Integrating Human Rights in the Anti-Corruption Agenda: Challenges, Possibilities and Opportunities*. (<http://www.ichrp.org/fr/projets/1312>)

Kopetsky, M. (2012) *Gender & Corruption: Experiences and Expectations of Auditors and Fraud Examiners in Europe*. Institut für Interne Revision (IIA) Autriche (travaux en cours).

Limpangog, C.P (2001) *Struggling through Corruption: A gendered perspective*, document de travail présenté lors de l'atelier « Mobiliser la société pour lutter contre la corruption. Le rôle des organisations féminines », 10^e conférence internationale de lutte contre la corruption, Prague, République tchèque.

Michailova, J et I. Melnykovska (2009) *Gender, Corruption and Sustainable Growth in Transition Countries*, Bibliothèque de l'Université de Munich, Allemagne, document MPRA No. 20469.

Nawaz, F. (2009) *State of Research on Gender and Corruption*, Réponse d'un expert d'U4, Centre de ressources anti-corruption U4, Transparency International, juin 2009.

Nawaz, F. (2010) *Spotlight: Gender and Corruption*, Anti-Corruption Research News, Transparency International, Issue 2, février 2010.

Norris, P. et M.L. Krook (2011) *Gender Equality in Elected Office: A Six-Step Action Plan*. Etude de référence commanditée par l'OSCE/BIDDH.

Nyamu-Musembi, C. (2007) *Genre et corruption dans l'administration de la justice*, Rapport mondial sur la corruption 2007 : la corruption dans les systèmes judiciaires, Transparency International

Seppänen, M. et P. Virtanen (2008) *Corruption, Poverty and Gender: With case studies of Nicaragua and Tanzania*. Ministère des Affaires étrangères de Finlande. ISBN 978-951-724-666-8

Seleim, A., et N. Bontis (2009) « The relationship between culture and corruption: a cross-national study » *Journal of Intellectual Capital*, Vol. 10 No. 1, 2009 pp. 165-184, Canada

Shukralla, E et W. Allan (2011) « Foreign aid, women in parliament and corruption: empirical evidence from the 200s », *Economics Bulletin*, Vol. 31 no.1 pp. 519-533

Sundström, A. (2011) *Towards An Understanding Of Gendered Networks And Corruption: The Distinction Between Processes During Recruitment And Representation*, Série de documents de travail du QoG 2011:9, Quality of Government Institute, Suède.

Sung, H-E. (2006). « From victims to saviors? Women, power, and corruption ». *Current History: A Journal of Contemporary World Affairs*, 105(689), 139-143.

Sung, H-E. (2005). Corruption et genre : en quête de preuves plus probantes. Dans J. Kotalik (ed.), *Rapport mondial sur la corruption 2005* (pp. 296-298), *Transparency International*. Londres : Pluto Press.

Sung, H-E. (2003). Fairer sex or fairer system? Gender and corruption revisited. *Social Forces*, 82(2), 705-725. Selected as one of the Discoveries: New and Noteworthy Social Science by the American Sociological Association. *Contexts* (2005), 4, 6.

Swamy, A.V. et al (2000). *Gender and Corruption*, Département d'économie, document de travail 2000-10, Williams College.

Torgler, B. et N. T. Valev (2006) *Women And Illegal Activities: Gender Differences And Women's Willingness To Comply Over Time*, Ecole d'études politiques Andrew Young, Série de documents de recherche, document de travail 06-56 (<http://aysps.gsu.edu/publications/2006/index.htm>).

Transparency Rwanda (2011) *Gender based corruption in Workplaces in Rwanda*. TI Rwanda: Rwanda. (http://rcsprwanda.org/IMG/pdf/Gender-based_corruption-transparency_rwanda.pdf).

Transparency International (2010) *Spotlight: Gender and Corruption*, Anti-corruption Research News (ACRN), Issue 2 (voir <http://corruptionresearchnetwork.org/acrn-news>)

Transparency International (2007) *Gender and Corruption: Understanding and Undoing the Linkages*, Document de travail 03/2007.

Nations Unies (2011) « *Note de présentation : Table ronde sur le genre dans la corruption* », Quatrième session de la Conférence des Etats parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption (Marrakech, 24-28 octobre 2011).

PNUD et UNIFEM (2010) « *Corruption, Accountability and Gender: Understanding the Connections. Primers in Gender and Democratic Governance #5* ». UNIFEM: New York.

UNIFEM, « *Who Answers to Women? Gender & Accountability, Progress of the World's Women 2008/2009* » (New York, NY: UNIFEM, 2009). www.unifem.org/progress/2008/publication.html

ONUDD (2011). *Corruption in Albania: Bribery as experienced by the population*. Préparé par la section statistiques et études de l'ONUDD et l'Institut statistique d'Albanie (INSTAT).

Vollmer, N. (2005) *Corruption and Female Official Representation in Developing States*. Document pour cours STV003, Département de sciences politiques, Université de Lund, Suède. (<http://www.lu.se/o.o.i.s?id=19464&postid=1331833>).

Banque mondiale (2011) *World Development Report 2012: Gender Equality and Development*, (voir <http://www.worldbank.org/mdgs/gender.html> pour accéder au rapport complet)

Annexe A



Strasbourg, 12 octobre 2012

Greco (2012) 18F

Corruption et genre

Proposition de collecte de données pour aider le GRECO et ses Etats membres à mieux comprendre et évaluer l'importance du genre par rapport à la corruption

Point 11 de l'Ordre du Jour

GRECO 57 (Strasbourg, 15-19 octobre 2012)

Corruption et genre

Proposition de collecte de données pour aider le GRECO et ses Etats membres à mieux comprendre et évaluer l'importance du genre par rapport à la corruption

L'étude préliminaire menée par le GRECO dans les domaines du genre et de la corruption montre que cette problématique est nouvelle, mais néanmoins importante et qu'elle fait de plus en plus souvent surface en Europe. Un constat régulier ressort de cette étude : dans les pays où la représentation féminine est plus grande, la corruption est moins élevée (bien qu'un simple lien de cause à effet n'ait pas été établi). Un autre constat précise que, dans certaines circonstances, l'impact de la corruption est différent pour les hommes et pour les femmes. Pour s'assurer que le GRECO soit maintenu au courant de l'importance qu'a le genre en matière de corruption, il serait utile que le GRECO recueille des données détaillées et pertinentes, le cas échéant, au niveau national.

Il est important de préciser, en outre, que le Conseil de l'Europe promeut activement l'égalité entre les hommes et les femmes et estime que l'« approche intégrée de l'égalité » - le processus qui consiste à inclure la perspective du genre dès les premières phases de la planification jusqu'aux phases finales de la décision d'une politique ou de la mise en œuvre dans un domaine spécifique - doit faire partie de l'ensemble de ses activités sectorielles. Les données détaillées pertinentes sur le genre, notamment en matière de prévention de la corruption et de lutte contre celle-ci, seront d'une grande importance à cet égard.

Enfin, le GRECO a nommé un rapporteur chargé du genre qui aura pour tâche de veiller à ce que le GRECO maintienne à l'ordre du jour les questions sur l'égalité entre les hommes et les femmes et de remplir son mandat d'« approche intégrée de l'égalité » au sein du Conseil de l'Europe.

Corruption et genre : questionnaire sur les données requises

Données relatives au genre – en fonction de la profession:

- 1 Veuillez préciser le nombre de juges et de procureurs et la ventilation par genre
 - a. dans les tribunaux / au niveau régional [NOTA : données disponibles à la CEPEJ]*
 - b. Ancienneté : directions/présidences [NOTA : données disponibles à la CEPEJ]
 - c. Temps de présence à ce poste/dans le service

- 2 Veuillez préciser le nombre des parlementaires et la ventilation par genre
 - a. élus aux parlements nationaux
 - b. occupant une position gouvernementale
 - c. occupant des postes hiérarchiques supérieurs : présidences de comités / sections

- 3 Combien de juges, procureurs, parlementaires, ventilés par genre, ont :
 - a. fait l'objet d'une procédure pénale (initiale et ayant abouti)
 - b. fait l'objet de mesures disciplinaires ou ont été démis de leurs fonctions ? Merci de préciser le type d'infraction ou de faute professionnelle commise.
 - c. Donné l'alerte concernant des faits de corruption ou des fautes s'y afférant (par ex. conformément à une obligation contenue dans un code d'éthique ou à une législation pertinente) ?

Données relatives au genre – en fonction de l’infraction de corruption commise:

- 4 Est-ce que les données de votre pays portant sur les infractions de corruption précisent le genre de l’auteur et/ou de la victime ? OUI / NON
- a. Si OUI, merci de communiquer ces renseignements en indiquant le type d’infraction commise et le secteur concerné (par ex. secteur public, secteur privé, santé, éducation, construction, etc.)

Prévention de la corruption – avec un lien par rapport au genre:

- 5 Est-ce que votre pays a adopté ou a l’intention d’adopter des mesures spécifiques en rapport au genre afin de prévenir la corruption (par ex. augmenter le pourcentage de femmes en guise de mesure préventive ou prendre en compte la question du genre au moment de développer des programmes de formation ou de prise de conscience de la corruption) ? Merci de décrire la situation.

Données relatives au genre – donneurs d’alerte / "whistleblowers":

- 6 Veuillez fournir des renseignements sur le nombre de rapports établis par les donneurs d’alerte/"whistleblowers", le genre de ces derniers, le type d’infraction de corruption et le secteur concerné.

Données relatives au genre – au niveau national:

- 7 Veuillez fournir toute référence à une enquête ou étude comprenant la thématique du genre menée dans votre pays dans le domaine de la corruption ou de domaines connexes.

[Par ex., dans l’administration publique, sur le système juridique, les infractions de corruption, gouvernance/contrôle, système politique (parlementaires, financement politique), en fonction des secteurs (attribution des marchés publics, santé, bâtiment et travaux publics, éducation, etc.), les sous-groupes vulnérables d’hommes ou de femmes dans une région particulière, etc.]

* Le GRECO utilisera autant que possible les données déjà disponibles auprès d’autres sources (telle que la CEPEJ).

Annexe B

Dimension de genre de la corruption en Europe et autres pistes de recherche

- Prestation de services publics
- Accès à la sécurité sociale
- Accès à l'éducation, y compris l'enseignement supérieur (notamment les manifestations sexospécifiques de la corruption, à savoir l'extorsion de faveurs sexuelles en lieu et place de pots de vins pour l'accès à l'enseignement ou l'obtention de diplômes)
- Accès aux soins de santé
- Violence à l'égard des femmes (violence et exploitation sexuelles, traite)
- Femmes mères isolées (questions liées au droit de la famille, notamment la perte des droits parentaux, la tutelle, le maintien de contacts avec l'enfant);
- Contexte de migration (permis de travail et de résidence, regroupement familial, esclavage domestique, y compris la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme)
- Pots de vin versés à des officiers ou des médecins militaires pour l'établissement de faux certificats de santé permettant à des jeunes d'être exemptés du service militaire obligatoire
- Pots de vin/corruption au sein du système judiciaire (y compris pour l'accès aux maris et mineurs placés en détention, séparation des enfants de leurs mères détenues)
- Relation entre genre, développement et corruption
- Relation entre corruption, démocratie et égalité hommes-femmes
- Relation entre pauvreté, genre et corruption